https://haydn2005.u-bourgogne.fr/dnum-ccub/spip.php?article1093

## Demande d'ouverture ou de prolongation de compte de calcul

- Site Public -

Date de mise en ligne : jeudi 5 mars 2015

Copyright © Site du Centre de Calcul de l'Université de Bourgogne - Tous droits réservés

## Démarche à suivre :

- 1) Vous disposez d'une adresse de messagerie en @u-bourgogne.fr (ou @etu) :
- Vous devez remplir le formulaire de demande de création de compte de calcul
- 2) Vous ne disposez pas d'une adresse de messagerie en @u-bourgogne.fr (ou @etu) :
- 2.1) Premier cas:
  - vous êtes contractuel ou post-doc payé par un organisme hors uB (personnels CHU, CNRS, INSERM, welience, etc ...)
  - vous êtes doctorant inscrit à l'uB (financés ou non par l'uB)

## Vous devez faire :

- <u>une demande d'entrée dans le système d'information</u> pour disposer d'un compte informatique (adresse de messagerie électronique, accès WIFI, ENT, etc ...)
- une demande de création de compte de calcul

## 2.2) Second cas:

Vous n'apparaissez dans aucune des catégories ci-dessus. Vous êtes par exemple, un chercheur d'une université extérieure qui travaille en collaboration avec un laboratoire de l'uB.

Vous devez remplir le formulaire de demande de création de compte de calcul

Si vous avez besoin de votre compte de calcul après sa date d'expiration, il faudra faire <u>une demande de prolongation</u>.